

La chenille processionnaire du pin : un fléau dangereux

Nos forêts de pins nous offrent actuellement un spectacle de désolation : squelettes aux branches dépouillées de leurs aiguilles.

Avant de quitter les gros cocons blanchâtres accrochés aux branches et de descendre pour aller s'enterrer, les chenilles voraces ont dévoré les aiguilles et dépouillé les arbres menacés de mort.

Au printemps, en ce moment donc, les chenilles descendent en colonnes se touchant l'une l'autre : elles vont à la recherche de l'endroit où elles vont s'enterrer pour pondre. Danger !

Elles sont à éviter de près comme de loin.

Dans le nid, au cours de sa croissance le corps de la chenille se couvre de micro poils terriblement urticants.

Quand elle se sent menacée, la chenille libère ses poils urticants qui peuvent être la cause de réactions allergiques parfois très graves pour les humains et pour les animaux (en particulier, les chiens qui voudraient les mordre).

Il faut savoir que les minuscules poils que libère la chenille, à terre ou dans les arbres, sont de l'ordre d'1 million par chenille.

Très volatils, ils restent en suspension dans l'air, peuvent demeurer actifs plusieurs années et sont transportés par le vent. Raisons pour lesquelles il ne faut



pas s'en approcher.

En cas de contacts, il faut consulter un médecin.

Les métamorphoses de la chenille processionnaire :

1. De juin à septembre, les papillons nocturnes sortent de terre, s'accouplent, pondent des centaines d'œufs sur les branches de pin et meurent ;
2. cinq à six semaines après la ponte : les œufs éclosent ;
3. les larves (chenilles) vont grossir en 5 étapes en s'enfermant dans un nid tissé que l'on aperçoit sur les arbres ;
4. en mars-avril, elles descendent et processionnent pour aller s'enfouir ;
5. sous terre, elles tissent un cocon dans lequel elles deviennent chrysalides ;



6. durant l'été, la chrysalide devient papillon qui sort de terre.



Et le cycle recommence.

Comment réduire les méfaits de cet insecte sans nuire à la biodiversité ?

Voici quelques mesures proposées par le site K3D (France chenille).

Mesures écologiques :

Améliorer la biodiversité des peuplements (feuillus) afin de freiner la propagation de l'insecte et de favoriser le cortège parasitaire. Dans les forêts fréquentées par le public : éviter les plantations de pins noirs.

Traitement phytosanitaire biologique :

Appliquer un traitement avec un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis* (BT kurtstaki, sérotype 3a3b), bactérie aux propriétés entomopathogènes. Respectueux de l'homme et des animaux, préserve la faune utile.

Lutte mécanique :

Couper et brûler les branches porteuses de pontes, pré-nids et nids. Se protéger soigneusement contre les risques d'urtication (combinaison, masque, lunettes, gants).

Piégeage par confusion sexuelle : utiliser une phéromone de synthèse comme leurre pour capturer les papillons mâle.

Lutte biologique :

Favoriser l'implantation des rares prédateurs et parasites. Seul le coucou s'attaque aux chenilles, et la mésange chasse la première forme larvaire et parfois lorsqu'elles sont en procession.



Leur principal prédateur est le grand calosome, un carabe, insecte coléoptère aux reflets verts métalliques.

C'est sa larve qui en fait la plus grosse consommation.

Plusieurs espèces de guêpes ainsi qu'un champignon, le cordiceps, peuvent les parasiter.